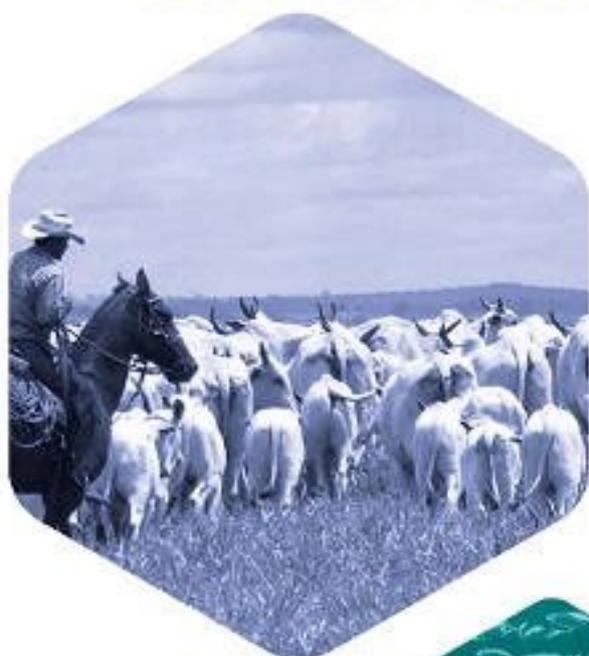


PANORAMA

Cahier thématique

Partenariats public-privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

En ma qualité de Président de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), j'ai pu apprécier de manière directe les bénéfices considérables que les partenariats collaboratifs public-privé (PPP) sont capables d'apporter aux secteurs agricole et vétérinaire.

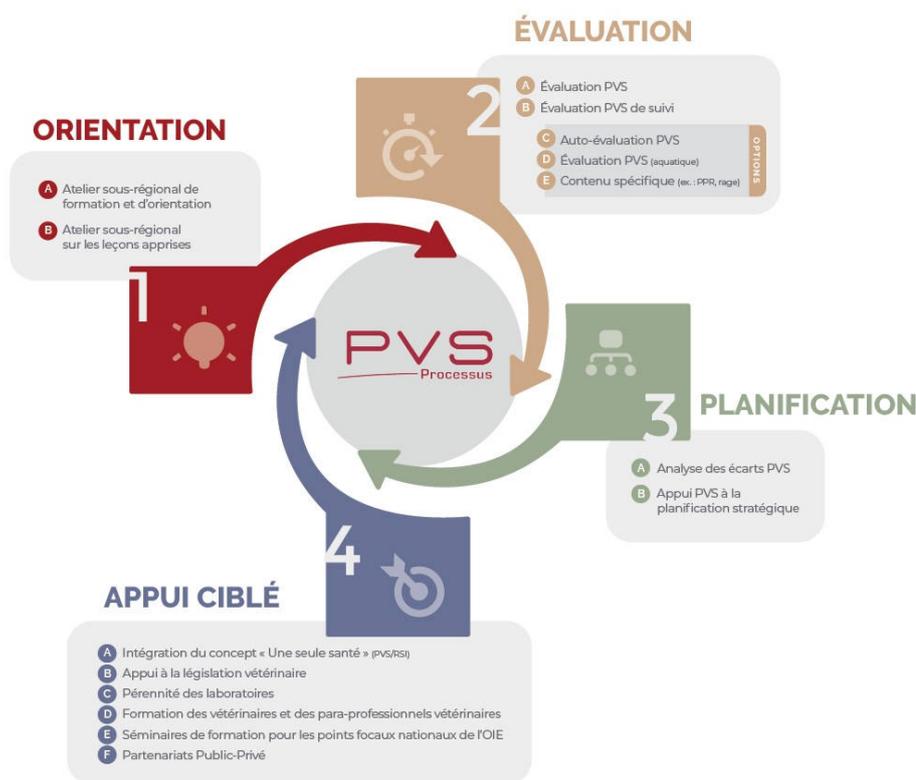
Depuis les années 1980, la capacité des PPP à générer des résultats importants en santé animale et en santé publique a été mieux comprise. Par exemple, la mise en place d'un PPP entre des fabricants de vaccins, l'OIE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été déterminante pour réussir à éradiquer la peste bovine en 2011.

Les enseignements tirés de ce PPP sont désormais appliqués dans des campagnes d'éradication similaires, portant sur la peste des petits ruminants et sur la rage transmise par les chiens. Si elles réussissent, ces campagnes auront des conséquences bénéfiques importantes pour la sécurité alimentaire et la santé publique et contribueront à consolider un développement significatif et durable dans les pays affectés.

Le [Manuel PPP de l'OIE](#) a pour objet de fournir des lignes directrices pour la gestion des partenariats public-privé dans le domaine vétérinaire. Différents types de PPP y sont répertoriés, en décrivant les manières de les mettre en pratique et en précisant leurs avantages et inconvénients respectifs. Ce Manuel peut être utilisé parallèlement à [l'Outil PVS de l'OIE](#) qui, en identifiant les aspects des Services vétérinaires nationaux susceptibles d'être renforcés, permet aux Autorités vétérinaires d'examiner de manière documentée la nécessité de recourir à un PPP. La mise en œuvre adéquate d'un PPP peut améliorer les Services vétérinaires d'un pays et apporter des avantages économiques importants pour le secteur de l'agriculture. Un exemple qui nous vient d'Australie est la création, il y a déjà deux décennies, de l'organisation [Animal Health Australia](#), un partenariat public-privé qui contribue à réduire le risque et les effets potentiels de l'incursion de maladies animales grâce à la collaboration et aux efforts déployés collectivement pour se préparer à ce type de menaces et mettre en place les capacités de riposte appropriées.

Toutes ces raisons m'incitent à plaider en faveur de partenariats puissants entre le secteur public et le secteur privé ; nul doute que seront bientôt connus les avantages recueillis par de nouveaux PPP, en plus de ceux déjà en place, à mesure que nous luttons pour améliorer les résultats de la santé animale au niveau international.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3038>



Cycle du Processus PVS de l'OIE

PERSPECTIVES

Les partenariats public-privé : une approche essentielle pour renforcer les Services vétérinaires dans le monde

MOTS-CLÉS

#développement durable, #domaine vétérinaire, #Manuel PPP de l'OIE, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #partenariat public/privé, #Processus PVS de l'OIE, #Services vétérinaires.

AUTEURS

[Mark Schipp](#), Délégué de l'Australie auprès de l'[Organisation mondiale de la santé animale \(OIE\)](#) et Président de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.



RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). – Manuel PPP de l'OIE : lignes directrices pour les partenariats public-privé dans le domaine vétérinaire.
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE). – Processus PVS de l'OIE.

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oe@oie.int